

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 6 / N° 18 / 23 mars 2021



Sur la photo, de gauche à droite :

Mme Isabelle Malo, PDG du CISSS du Bas-Saint-Laurent, et Mme Valérie Quimper, directrice régionale de Centraide Bas-Saint-Laurent.

L'équipe de direction souligne les bons coups

Soucieuse de témoigner des gains et avancées de l'organisation au quotidien, en dépit du contexte actuel fort exigeant de la pandémie, la haute direction du CISSS du Bas-Saint-Laurent est heureuse de diffuser les bons coups qui sont soulignés avec grande fierté lors des réunions du comité de direction. Ces gestes du quotidien, issus de la solidarité et de la mobilisation de nos différentes équipes, sont les

témoins de l'évolution, de la force et de la crédibilité de notre organisation, plus que jamais engagée, efficace et agile. Ces actions de petite ou grande envergure vous seront partagées régulièrement en guise de reconnaissance pour tout ce qui s'accomplit, parfois dans l'ombre, au grand bénéfice de notre population, aux quatre coins de la région. C'est avec fierté et reconnaissance que nous vous disons : MERCI!



Pour lire ce document, [consultez la nouvelle intranet du 22 mars dernier.](#)

Campagne Centraide 2020 : Merci de votre générosité!

Le comité organisateur de notre campagne Centraide 2020 est heureux d'annoncer la généreuse contribution du personnel et des médecins du CISSS du Bas-Saint-Laurent, nous permettant d'effectuer un don de 39 132 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent!

Depuis six ans, notre établissement s'engage activement auprès de Centraide Bas-Saint-Laurent. À vous toutes et tous : un immense merci! Soyons fiers de soutenir Centraide chez nous pour contribuer à sa grande et essentielle mission.

Modifications à l'organigramme de la Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

La Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique apporte des modifications à son organigramme en intégrant les services des continums déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme et hébergement (DI-TSA-Hébergement). L'intégration

des services de nos continums déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme et hébergement permettra des suivis plus efficaces auprès de nos usagers pour répondre à leurs besoins. De plus, elle dynamisera les échanges entre nos équipes d'intervenants et fournira davantage de soutien de proximité aux gestionnaires

et équipes de ce continuum. Les coordonnateurs des services intégrés poursuivront les mandats et les projets avec leurs équipes, sans modification à la structure interne de celles-ci.

La collaboration interprogramme sera ainsi améliorée et les travaux avec le continuum déficience physique et services transversaux se poursuivront.

Projet de construction du pavillon d'enseignement de la médecine à l'Hôpital régional de Rimouski

Depuis le lancement du projet du pavillon d'enseignement de la médecine, en mai 2019, plusieurs étapes importantes ont été réalisées afin de pouvoir accueillir la première cohorte d'étudiants à l'automne 2022. Bien que ces travaux aient mobilisé plusieurs personnes de notre établissement, ils sont restés relativement discrets jusqu'à présent.

À la suite des plans et devis qui seront finalisés au printemps 2021, des travaux reliés à la construction du pavillon s'amorceront. Puisque le nouveau bâtiment sera adjacent

à l'aile D de l'Hôpital régional de Rimouski, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a également prévu d'effectuer la réfection de l'enveloppe extérieure de cette aile.

Une consultation à venir

Une rencontre d'information aura lieu sous peu avec les gestionnaires et les médecins des services directement concernés par cette partie du chantier. Cette consultation vise, entre autres, à identifier les enjeux afin d'établir les mesures d'atténuation possibles, de sorte que la prestation de soins et de services aux usagers en soit



affectée le moins possible.

Restez à l'affût

Pour rester informés des nouveautés liées au projet de construction du pavillon d'enseignement de la médecine, consultez l'intranet régulièrement.

Nouveau à l'automne 2021

Formation IPSPL à l'UQAR

Le programme de formation de l'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne est composé du diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (IPS soins de première ligne) et de la maîtrise en sciences infirmières (IPS soins de première ligne).

Déposez votre demande d'admission avant le 1^{er} avril 2021. [Informations sur le site Web de l'UQAR.](#)



COVID-19 – Dernières nouvelles



Palier 3
Alerte

Pour plus d'informations :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web
cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet
mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, Menu principal > COVID-19

Info-Vaccination COVID-19 du 15 et du 22 mars 2021

De nouveaux numéros de l'Info-Vaccination COVID-19 sont disponibles pour consultation. Pour ce faire, [visitez la zone professionnelle COVID-19 du site Web, section Vaccination](#).

Pratico-pratique des appros du 15 et du 22 mars 2021

Par ce feuillet, le Service des approvisionnements souhaite vous transmettre des informations importantes concernant les produits, les équipements et les fournitures. Pour consulter les éditions nouvellement ajoutées, visitez l'intranet [dans la section COVID-19 > Approvisionnements](#).

Redéploiement des membres du conseil multidisciplinaire en contexte de pandémie – Révision du guide

Une révision du guide *Redéploiement des membres du conseil multidisciplinaire en contexte de pandémie* a été effectuée en mars 2021. Cette mise à jour a notamment permis d'inclure le rôle lié à la vaccination en fonction des récents arrêtés ministériels. Pour plus d'information, [consultez la nouvelle dans la section COVID-19 de l'intranet](#).

Conditions de travail temporaires — Mesures financières reconduites

Nous avons été informés que les mesures financières pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, qui ont été bonifiées le 27 septembre 2020, ont été reconduites jusqu'au 10 avril 2021.

État de situation par la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent souhaite faire le point alors que les cas de variants de la COVID-19 se multiplient dans la région. Elle fait donc un état de situation en date du 22 mars 2021 à 15 h. Pour plus d'information, [consultez les nouvelles dans la section COVID-19 de l'intranet](#).

Pour les travailleurs ciblés par des recommandations de la GPIT ou de la Direction de la santé publique

Précisions concernant la consigne d'auto-isolement au travail

Jusqu'à 14 jours suivant la dernière exposition, le travailleur de la santé doit :

- Ne pas coïtoyer si possible avec un travailleur d'un autre ménage
- Pratiquer l'hygiène des mains avant l'entrée au travail et à la sortie du travail, en plus des autres indications d'hygiène des mains.
- Pendant le travail, porter un masque médical en tout temps. Lors du retrait pour boire ou manger, s'assurer de respecter la distance physique de plus de 2 mètres avec les autres travailleurs.
- Ne serrer la main d'autrui ou donner une accolade.
- Ne pas prendre ses pauses et repas dans un lieu partagé (exemple : une salle de conférence, un coin-repas) avec d'autres travailleurs de la santé à moins de 2 mètres.
- Maintenir une distance de 2 mètres et plus avec les autres travailleurs de la santé, dans la mesure du possible.
- Travailler idéalement dans une seule installation, selon les modalités locales de l'employeur. Appliquer les directives de mobilité interne en tout temps.
- Limiter les sorties non-essentiels dans la communauté (restaurant, cinéma, entraînement, etc.). Déplacements essentiels permis (travail, école, épicerie, pharmacie)

Autosurveillance des symptômes

Jusqu'à 14 jours suivant la dernière exposition, le travailleur de la santé doit :

- Prendre sa température 2 fois par jour
- Surveiller quotidiennement la présence de symptômes compatibles avec la COVID-19 (se référer à l'outil d'auto-surveillance des symptômes disponible au cisss-bsl.gouv.qc.ca/portfolio)
- Valider avant le début du quart de travail qu'aucun symptôme n'est présent
- Si développement de symptômes : s'isoler et contacter votre employeur et la ligne Info-RH, volet SST, sans délai, au 1 833 799-0050, option 1.

Report de l'activité de reconnaissance

Depuis les quatre dernières années, nous avons l'immense privilège de nous réunir pour célébrer, dans le cadre des prix Distinction, les employés, les gestionnaires et les médecins qui se sont démarqués dans le cadre de leur travail. Puisque cet événement nous tient à cœur et que nous souhaitons garder l'esprit de fête et de

rassemblement qui lui est associé, nous reporterons la tenue de cette belle activité de reconnaissance.

Lorsqu'une date sera retenue, les personnes en lice seront invitées au grand dévoilement des gagnants. Pour connaître les personnes en lice pour cette 4^e édition, consultez la section

intranet dédiée aux prix Distinction.

Dans le contexte actuel, la 5^e édition, dont les mises en candidature devaient avoir lieu ce printemps, est également reportée.

L'organisation tient à féliciter l'ensemble des personnes



nommées et espère vivement pouvoir célébrer, dans un avenir rapproché, l'excellence des employés, gestionnaires et médecins.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Option 1 : Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours sur 7, de 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Option 2 : Conditions de travail (lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)

